



# CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES PÉDICURES-PODOLOGUES MIDI-PYRÉNÉES

Bulletin N°2 Juin 2009  
ISSN 1959-2620

ORDRE DES PÉDICURES - PODOLOGUES  
CONSEIL RÉGIONAL DE MIDI-PYRÉNÉES

Espace Gaubert - 33 Rte de Bayonne - 31300 TOULOUSE  
Tél. / Fax : 05 34 51 97 74

## EDITORIAL

Bonjour à Toutes et à Tous

Nous avons organisé une réunion d'information décentralisée dans l'Aveyron (Rodez) pour nous rapprocher des professionnels. Vous pourrez lire dans le présent bulletin le compte rendu.

Notre région est vaste et nous comprenons que pour des raisons de distance il est difficile pour certains de se rendre souvent à Toulouse. Ces réunions comme déjà annoncé continueront dans la région, une en octobre à Tarbes, une à Toulouse au printemps 2010 et ensuite dans chaque département.

De cette première réunion, j'en ai retiré quelques réflexions personnelles, Elus nous avons tous les mêmes problèmes, manque de motivation de la part des professionnels, sauf en cas de soucis où là il faut agir tout de suite et même avant la demande du professionnel.

*Comme pour les rendez-vous, dits urgents, dans nos cabinets.*

Une anecdote chez les médecins : un médecin salarié qui refuse de s'acquitter de sa cotisation mais qui le jour où il apprend que le conseil aide tant moralement que financièrement un salarié s'empresse de se mettre à jour de ses cotisations au cas où !

J'aimerais vous convaincre que l'Ordre est comme une assurance (voiture, RCP, maison etc.) obligatoire par la loi et indispensable en cas de problème.

L'Ordre vous ASSURE

- Un respect de notre profession, des confrères et des consœurs.
- Une défense et une évolution de notre profession.
- Une aide morale et financière en cas de problème.
- Mais aussi des contraintes

et ce pour le bien être de tous.

En contre partie il faut bien, comme dans toute assurance, une cotisation.

Une assurance est toujours trop chère quand tout va bien et tellement utile dans le besoin, mais avec l'espoir de ne jamais s'en servir.

J'espère, avec ce petit éditorial militant, vous avoir un peu convaincu.

Merci d'avoir pris le temps de me lire et bonne continuation dans votre vie professionnelle et privée.

M. Régis CANAGUIER  
Secrétaire Général

## REUNION AVEYRON

Le jeudi 14 mai nous avons organisé à Rodez (Aveyron) une réunion pour les Podologues des départements de l'Aveyron, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne.

Sur plus de 180 invitations envoyées, étaient présents : 14 confrères du département de l'Aveyron, 1 du Tarn, 1 du Lot et 0 du Tarn et Garonne.

Les invités Aveyronnais, Mme PENICAUD Jeannine Présidente de l'Ordre des Infirmiers et Infirmières, le Docteur GALIBERT Henri élu de l'Ordre des Médecins et M. ROUQUIER Jean-Paul Président de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes ont tous répondu favorablement et nous les en remercions chaleureusement. Leur intervention a permis de favoriser les relations interprofessionnelles.

Le Président de la Région, Jean-Pierre ROBLES, était accompagné de Mme Delphine KERRIEN-COMBES Trésorière et de Messieurs Régis CANAGUIER Secrétaire Général, Philippe MICHAUD Aveyronnais et Conseiller Suppléant ainsi que René VIVIES Vice-Président.

En ouvrant la soirée Jean-Pierre ROBLES a indiqué le but de la réunion :

Etablir un lien de rapprochement entre les professionnels et le CROPP, détailler son fonctionnement, amener les informations utiles aux professionnels, écouter les souhaits éventuels et répondre aux questions diverses.

-Mr GALIBERT, spécialiste des contrats, a expliqué le rôle et l'utilité d'un Code de Déontologie dans les professions médicales avec plusieurs anecdotes significatives sur les attributions et actions.

-Mr ROUQUIER a décrit leur mode de fonctionnement et a détaillé les rapports des Masseurs-Kinésithérapeutes avec leur Ordre. Nous avons pu apprécier les similitudes avec le notre.

-Mme PENICAUD a exposé, sur un mode ludique apprécié de tous, l'histoire de la naissance de cet Ordre, ses motivations et les problèmes de mise en place : difficultés démographique, administrative et représentative.

Après un bref rappel historique et démographique de notre Ordre,

Inscrits au Tableau National : 10.313 professionnels,

dont 6 962 femmes soit 67,55% et 3 333 hommes soit 32,35%

Dans notre région composée de 8 départements, 566 Pédicures-Podologues sont inscrits.

Lot : 27	Gers : 29	Ariège : 30	Tarn et Garonne : 42
Aveyron : 47	Hautes Pyrénées : 49	Tarn : 70	Haute Garonne : 272

Mr ROBLES a détaillé le statut juridique (organisme privé exerçant un service public, entité nationale relayée en régions par les conseils), ses missions ainsi que le fonctionnement du Conseil Régional, de la commission de conciliation et de la chambre disciplinaire de 1ère instance.

Ont été abordés également les articles importants du Code de Déontologie concernant notre activité (locaux, plaques et panneaux publicitaires, obligation de la RCP etc...)

Il a évoqué l'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) appelée à évoluer rapidement pour être utile aux praticiens ainsi qu'aux patients.

Mme KERRIEN-COMBES a développé de manière très précise les contrats de collaboration et de remplacement. Elle a expliqué aussi le cas des cabinets secondaires (obligations administratives pour la création ou le maintien) et l'exercice annexe.

Après les questions posées, nombreuses et judicieuses, nous nous sommes retrouvés, dans une ambiance conviviale, autour du buffet.

Le CROPP remercie à nouveau les intervenants et les professionnels présents.

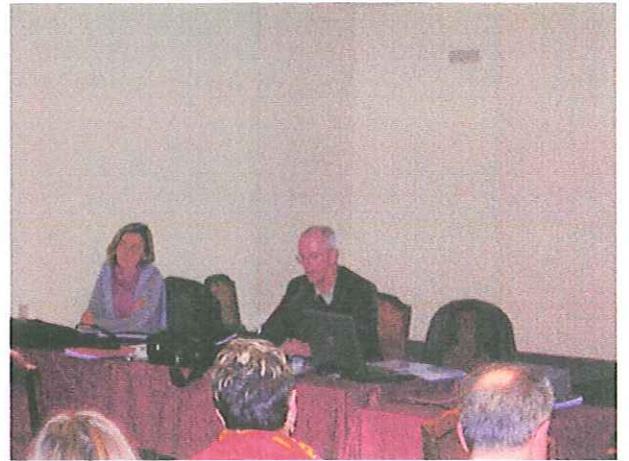
Nous vous rappelons que deux autres réunions sont prévues, courant octobre 2009 à Tarbes et début 2010 à Toulouse.

## CADUCEES RAPPEL

Certaines sociétés commerciales proposent des imprimés, cartes de visites, de rendez-vous, de papier à lettre avec modèles de caducées etc.

Le CNOPP, par l'intermédiaire de son avocat, a envoyé un courrier rappelant aux multiples sociétés de ce type les nouvelles dispositions de notre code de déontologie.

Cependant, ces sociétés commerciales ne sont pas soumises aux dispositions de notre code et il est de la responsabilité des professionnels d'être en conformité avec la déontologie quelque soit l'offre commerciale proposée.



M. ROQUIER Jean-Paul



Docteur GALIBERT Henri



Mme PENICAUD

## Jeunes diplômés: REUNION ETUDIANTS

Le mardi 5 mai 2009 une réunion d'information à l'Ecole de Podologie de Toulouse était organisée par le CROPP pour les étudiants de 3<sup>ème</sup> année de l'Institut.

En présence de Jean Pierre ROBLES Président, Delphine KERRIEN-COMBES Trésorière Régis CANAGUIER Secrétaire Général, Claude HUERTAS Directeur de l'Ecole et Membre Suppléant du CROPP, Séverine DA CRUZ Secrétaire Administrative et 16 étudiants sur 23.

Dans un exposé, sous forme de diaporama, le Président a présenté l'organisation générale de l'Ordre National et des Conseils Régionaux, le fonctionnement, les attributions et l'utilité de notre Ordre.

La première partie fut consacrée au Code de Déontologie, avec un rappel des articles importants concernant les devoirs généraux des Pédicures-Podologues envers les patients, les consœurs et confrères ainsi que les autres professions médicales.

La Trésorière a présenté les différents modes d'exercice et détaillé les contrats de collaboration et de remplacement avec des explications claires et précises. La Secrétaire Administrative a donné toutes les indications aux étudiants pour leur départ dans la vie professionnelle ( installation, inscription etc. ) sous forme d'un mini guide.

Après ces exposés les étudiants se sont présentés individuellement en expliquant leur motivation, leurs souhaits professionnels. Il leur a été remis un dossier avec l'ensemble des documents présentés au cours de l'exposé afin de leur faciliter les premières démarches pour leur vie active.

La rencontre s'est terminée autour



## Le Site Internet

Nous vous invitons à découvrir le nouveau site Internet de l'Ordre des Pédicures-Podologues sur [www.onpp.fr](http://www.onpp.fr).

Grâce à votre identifiant et le mot de passe envoyé par le Conseil National dans un courrier accompagnant le n°8 de Repères Avril 2009, vous avez accès aux téléchargements de contrats types, formulaires.... Vous trouverez dans la rubrique de notre région Midi-Pyrénées, le mot du président, comment s'inscrire à l'Ordre (les conditions générales, modalités, cotisation ordinale), la démographie professionnelle (répartition des pédicures-podologues par département), les publications (les bulletins régionaux)

Ce site sera réactualisé au fil du temps.

### L'Evaluation des Pratiques Professionnelles. Est-elle bien nécessaire?

Les vraies questions ne sont-elles pas :

- ma pratique professionnelle est-elle optimale ?
- comment apprécier ma prise en charge du patient ?

Tout professionnel se remet régulièrement en question, en suivant des formations, pour garantir le meilleur suivi au patient et pérenniser son activité. La difficulté est de savoir si ses acquis sont suffisants et s'ils sont correctement utilisés en regard des dernières recommandations du monde de la santé.

L'EPP a pour objectif d'optimiser la pratique en utilisant des outils méthodologiques et de confronter ses connaissances à celles des autres professionnels soignants.

Le but n'est pas ici de porter un jugement mais d'avoir un regard objectif et scientifique sur la prise en charge podologique.

Cette démarche personnelle se fera sur la base du volontariat, sans frais d'inscription.

Suite à l'appel à candidature de novembre 2008, 22 pédicures-podologues ont été retenus et formés par la Haute Autorité de Santé pour le déploiement de l'EPP en région. Trois professionnels de Midi-Pyrénées ont été sélectionnés. Ces trois « facilitateurs » auront pour mission d'organiser les sessions d'EPP.

*« Les rencontres pourront se faire par petits groupes sur des thèmes divers et variés. Un peu comme si on se retrouvait autour d'une table pour partager nos expériences. Ce sera l'occasion d'échanges constructifs articulés autour d'une méthode avec la convivialité comme dénominateur commun »*

Les premiers « convives » sont attendus courant 2010.

#### **Nouveaux inscrits 2009**

- FAUST Alexandra 31140
- DHORDAIN Rebecca 31100
- DAUDÉ Laëtitia 31590

#### **Cessations d'activité**

- COLONGO Danielle 31600 MURET a cessé son activité au 01/01/09
- MERCHADIER Nicole 31400 TOULOUSE a cessé son activité au 19/01/09
- TEXIER Roselyne 12350 LANVEJOULS a cessé son activité au 31/01/09
- DUPUY Sarah 32000 AUCH a cessé son activité au 31/01/09

#### **Modalité pour une cessation d'activité**

- Remplir la lettre « demande de radiation » disponible au secrétariat du CROPP.
- Informer les différents organismes : URSSAF, CARPIMKO, IMPOTS, DDASS, CPAM

#### **Les transferts de dossier**

##### **Dossier arrivant**

- LEBRETON Cécile venue de l'Auvergne exerce dans le Gers

##### **Dossiers partants**

- DULCK Benjamin 65200 BAGNERES-DE-BIGORRE partie exercer en ILE-DE-FRANCE
- DARNIS Amandine partie exercer en ILE-DE-FRANCE
- RAUZY Vincent 09110 AX-LES-THERMES parti exercer en ILE-DE-FRANCE
- LOZACH Laurane 81000 ALBI partie exercer en BRETAGNE

## NOUS CONTACTER attention nouveaux horaires



Mme Séverine DA CRUZ  
secrétaire administrative

### CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PEDICURES-PODOLOGUES DE MIDI-PYRENEES

Espace Gaubert 33, route de Bayonne 31300 TOULOUSE

Tél/Fax: 05 34 51 97 74

N° de SIRET : 494 120 033

email: [contact@midi-pyrenees.cropp.fr](mailto:contact@midi-pyrenees.cropp.fr)

Lundi 8h30 - 16h30

Mardi 8h30 - 16h30

Mercredi 8h00 - 12h00

Jeudi 8h30 - 16h30

Vendredi 8h30 - 12h30

## NOUS SITUER



Notre logo



Le Totem



Notre bâtiment